

# LE PETIT NAUJACAIS



Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



## Sur l'Agenda :

- Loto « Naujac Animations » le 29 février à 20 h 30
- Concours de belote le 1er mars à 15 h 00
- Élections Municipales le 15 mars et le 22 mars
- Concours de belote le 26 avril à 15 h 00

## IL FAUT APPELER UN CHAT, UN CHAT



C'est un petit matin brumeux sur cette banlieue parisienne mais Amalia ne remarque même pas les bouderies du temps, pas plus que la mauvaise humeur des gens qui la bousculent à la sortie du métro. Amalia est heureuse, elle vient de décrocher son premier job : femme de ménage dans une école de la rive droite. La jeune Portugaise, ne tient pas à être en retard « *Qué cha fait mauvech effet* ». Oui, Amalia, petite brune vive et souriante, a conservé malgré tous ses efforts, une légère pointe d'accent inhérent à ses origines lusitaniennes. C'est la directrice du groupe scolaire qui l'accueille sur le seuil. Une grande femme à lunettes, à l'air dépressif qui l'invite à entrer en lui déclarant d'un air las : « Je vais vous montrer votre cadre évolutif de compétences techniques ». Amalia sursaute un peu mais elle se dit, pour se rassurer, que ce doit être une formule de politesse en usage dans la « maison ».

La directrice la met d'abord en garde contre le sas d'entrée (et de sortie par la même occasion) : « Evitez de rester bloquée car il y deux boîtiers avec des codes différents de dix chiffres chacun et qui changent toutes les semaines, pour des raisons de sécurité..... Beaucoup d'enfants et de parents oublient les codes et restent prisonniers du sas, parfois pendant tout un week-end.

- Ah os pobres !

- Mais non, c'est une expérience unique ! Un jour et demi et deux nuits ensemble ça crée des liens, ça rassemble, c'est un brassage de conditions sociales différentes. A voir le nombre d'emballages de biscuits, de pots de yaourts et de couches de bébés le lundi matin....C'est l'instinct de survie.

La surprise passée, Amalia se rassure :

« Ah ça yé connais, c'est lé vechtiaire !

- Non! Non! C'est l'espace de transition émotionnelle. C'est là où les parents et les enfants gèrent le potentiel émotionnel contradictoire de la séparation du matin et des retrouvailles du soir.

- Ah bon, et combien qu'il ya dé classes?

- Ce ne sont plus des classes, ce sont des aires d'expériences pédagogiques. Là, vous avez le coin pour les dyslexiques, là celui des troubles de l'attention, ici des dysgraphiques, les dysmorphiques.....

-Et les normaux ? l'interrompt Amalia en mimant des guillemets avec quatre doigts en crochets

- Houp, ça n'existe plus, d'ailleurs on ne saurait pas quoi en faire.

- Bon alors, yé dois ranger les crayons et les cahiers ?

- Ah non, ce sont des outils scripteurs et des supports graphiques végétalisés, la reprend la directrice en tenant d'une main un bon vieux crayon Conté à mine graphite HB2 et de l'autre agitant un cahier Clairefontaine à grands carreaux.

- Et la cour, c'est moi qué yé m'en occupe ?

- Ah vous voulez dire l'espace ludique d'échanges interactifs ?....Non, ça c'est le concierge.

Quelques portes plus tard : « Alors là, c'est lé réfectoire, la cafétéria ? Comment qué vous appelez ça?

- C'est l'espace diététique voué à l'éducation nutritionnelle. Là, la table des végétariens, ici les végétaliens, plus loin les végans, celle des intolérants au gluten, celle des allergiques au lactose.....

- Et les çeus qué n'ont rien ?

- Et bien ils ne mangent pas. C'est autant de gagné sur leur future obésité ou leur prochain diabète. A propos, il faut que je vous dise que demain je ne serai pas là, on fait une sortie de cohésion mais nous n'avons pas encore reçu le formulaire DTU 32 HP 565 modèle XK 25 pour l'autorisation.

- Vous visitez oune chentrale noucléaire ? Interroge anxieusement Amalia.

- Non, on va au Parc aux Ecurieils ».

Ayant échappé au redoutable piège du sas, les deux femmes se retrouvent dans la cour. A ce moment, un magnifique chat noir traverse nonchalamment l'espace goudronné. Pour faire bonne impression auprès de la «dirlotte», Amalia se lance, désignant le chat du doigt : « Et ça, c'est oune félin socio-compatible avec oune groupe d'apprenants mineurs ? »

- Et l'autre, distraitement : « Non, c'est le chat du concierge ».

Heureux matou ! Sa superbe innocence lui permet d'échapper à cette avalanche de périphrases jargonantes . Rien n'est perdu tant qu'on peut encore appeler un chat, un chat.

**Cornélius**

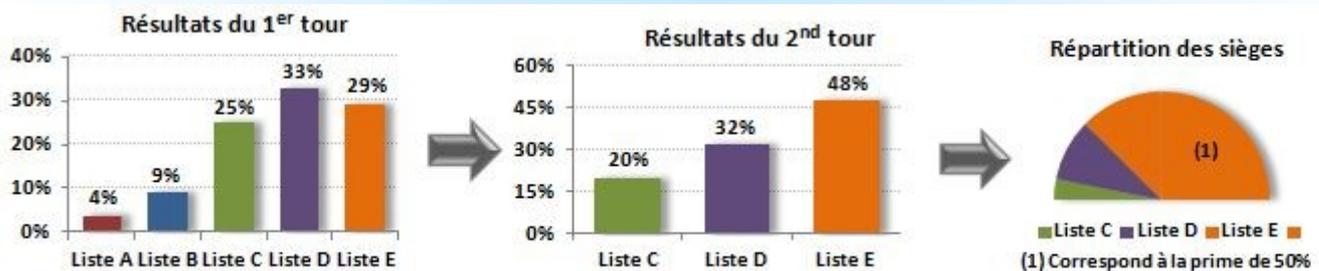
# MODE DE SCRUTIN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Mode de scrutin actuel sur notre commune

Commune de plus de 1 000 habitants :

Le vote se déroule au **scrutin proportionnel plurinominal**. Les candidats se présentent en listes complètes et le panachage n'est pas autorisé. Une liste est élue dès le premier tour si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et 25% des électeurs inscrits. Dans le cas contraire un second tour est organisé, seules les listes ayant obtenu, au premier tour, 10% des suffrages exprimés peuvent y participer. Les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés peuvent néanmoins fusionner avec une autre liste présente au second tour. La liste qui arrive en tête au second tour bénéficie d'une prime majoritaire de 50% et se voit ainsi attribuer d'office la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur si nécessaire) du conseil municipal. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés.

La durée du mandat est fixée à **6 années**.



Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés peuvent se maintenir au 2<sup>nd</sup> tour.

Seules les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner au 2<sup>nd</sup> tour.

La liste arrivée en tête au 2<sup>nd</sup> tour bénéficie d'une prime majoritaire de 50% (arrondi à l'entier supérieur si besoin)

Les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés se répartissent à la proportionnelle (méthode de la plus forte moyenne), les sièges restants.

**Pour résumé :**

Pas de panachage

Pas de ratures

Pas d'inscriptions sur le bulletin

**Votez liste entière sinon votre vote sera considéré comme NUL !**

## LA COULÉE VERTE NAUJACAISE, DERRIÈRE L'ÉGLISE !!!

Nos actions pour l'environnement et plus particulièrement pour la plantation d'un arbre pour chaque naissance, sont appréciées par le Président de la République.

Vive la Forêt !!!

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 20 JAN. 2020

Monsieur le Maire,

A la période de la Sainte-Catherine, dans la continuité d'une belle tradition française que nous avons en partage, vous avez fait planter des arbres dans votre commune pour célébrer les naissances de l'année.

Aux côtés de « son » arbre qu'il verra croître et embellir, chacun des enfants de Naujac-sur-Mer ressentira pleinement les liens qui l'unissent à la nature qu'il lui appartiendra, à notre suite, de préserver.

Au-delà des familles qui y ont pris part, cet événement festif contribue à sensibiliser vos administrés aux enjeux – notamment pour la lutte contre le changement climatique – de la reforestation et de la protection de la biodiversité. Cette plantation participe ainsi de la transition écologique que nous ne réussissons que tous ensemble.

C'est pourquoi je tenais par ce courrier à saluer cette initiative et à vous en remercier.

Formant le vœu que cette heureuse tradition prospère et puisse être adoptée partout en France, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Cordialement,*

Emmanuel MACRON

Monsieur Jean-Bernard DUFOURD  
Maire de Naujac-sur-Mer  
MAIRIE  
1 PLACE DU ONZE NOVEMBRE  
33990 NAUJAC-SUR-MER



## DES VŒUX QUI RASSURENT...POUR CRÉER LE FUTUR !!!

Le 24 janvier, la cérémonie des vœux à Naujacs'est déroulée dans une salle des fêtes comble, plus de 200 personnes. Outre les nombreux Naujacaises et Naujacais, on remarquait la présence de Madame Sonia COLEMYN, Conseillère Départementale, les Maires d'Hourtin, de Vendays Montalivet et beaucoup d'autres élus des communes du Médoc. Les représentants des corps constitués de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers ainsi que de nombreux chefs d'entreprises ( dont les repreneurs de l'ancienne usine de saint Isidore), les artisans locaux de Naujac, mais également d'autres communes du Médoc, un véritable salon des entrepreneurs, de nombreux présidents d'associations étaient également présents.

Les sonneurs de trompes du Rembuché Naujacais ont ouverts la cérémonie et c'est le deuxième adjoint Jean-Jacques LAOUÉ qui a pris la parole en premier pour présenter les vœux du Conseil à Monsieur le Maire. Ensuite, Madame Sonia COLEMYN, notre Conseillère Départementale a exprimé son amitié à la ville de Naujac, et à son Maire.

Puis, Jean-Bernard DUFOURD remercia tous les élus ayant œuvré à ses côtés toute l'année, ainsi que tous les employés municipaux. Faisant part de sa tristesse et de son soutien à l'Australie, pour la catastrophe écologique que subit ce pays ami, dont Naujac est redevable. Puis il énuméra les nombreuses réalisations effectuées en 2019, les nouveaux commerces, boulangerie, atelier de couture et l'ouverture d'un Pôle Santé et cela malgré les nombreux recours d'un opposant à toute évolution du village. Terminant son discours en souhaitant une excellente année à tous et au plaisir de se revoir l'année prochaine.

Après la remise de la médaille d'honneur de la ville au 2ème adjoint, Jean-Jacques LAOUÉ, pour tout le travail accompli pendant trois mandats, ce n'est pas sans émotion que ce dernier a réitéré son amitié au Maire pour tout le travail accompli ensemble. C'est les trompes du Rembuché Naujacais qui ont clôturé la cérémonie en musique, suivi du traditionnel buffet-apéritif pour passer un super moment de convivialité.



## UN FESTIN POUR NOS ANCIENS !!!

Ce dimanche 3 février s'est déroulée la manifestation tant attendue des séniors, mélange de tradition de convivialité et de partage, la journée des plus de 65 ans . Les 120 « convives » ont répondu présent, et se sont donc retrouvés dans la salle des fêtes de Naujac joliment décorée pour l'occasion autour des tables dressées par l'équipe des bénévoles sous l'autorité de Nicole LUXEY.

Nathan, le jeune maire des enfants avec son conseil des jeunes élus ont accueilli à leur arrivée, les invités avec une rose pour les dames et un stylo pour les messieurs.

Après les amuse-bouches de l'apéritif, un excellent repas préparé et servi par Médoc-traiteur a été apprécié de tous.

Le tout accompagné d'un super spectacle avec en alternance deux chanteurs, la sublime chanteuse Sandra Ludyla et son partenaire Eric. Sacrée ambiance ce dimanche dans notre salle des fêtes, avec un moment d'émotion pour l'anniversaire de Mr Michel Renard pour ses 66 ans. Une dernière coupe de champagne, et chacun s'est décidé à regret à rentrer chez soi, espérant un même moment convivial l'année prochaine.



Pompes Funèbres

AR

Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny  
33340 LESPARRÉ-MÉDOC  
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan  
33480 CASTELNAU DE MÉDOC  
TÉL. : 05 56 58 14 76



SARL  
**BOATS-CARS**  
SERVICES

PORTABLE : 06 10 40 73 67

MAIL : [BOATSCARS@ORANGE.FR](mailto:BOATSCARS@ORANGE.FR)

9 RUE DES CAPUCINES 33990 NAUJAC SUR MER

FACEBOOK : BOATS-CARS SERVICES

SIRET : 842 731 242 RCS BORDEAUX

## UN PÔLE EN PLEINE SANTÉ !!!

Ce samedi huit février, nous avons eu le plaisir de procéder à l'inauguration du pôle santé, en présence de nombreux invités, dont les deux conseillères départementales Sonia Colemyn du Nord Médoc et Pascale Got du Sud Médoc, de plusieurs élus et des membres de la famille de la regrettée Annie Bonnet qui a participé pendant plus de 25 ans avec son époux à apprendre à lire et écrire à de très nombreux Naujacais. Annie étant également très investie dans les actions humanitaires et les associations solidaires.

Après les explications et l'historique du bâtiment en ruine que nous avons restauré, à l'origine destiné à un restaurant puis à une boulangerie, et après deux faux départs et enfin pour devenir un pôle santé. En ayant perdu beaucoup de temps pour faire face aux procédures et recours stériles et aux relents de revanche, provenant toujours de la même et seule personne suite à la démission de son épouse du conseil municipal.

Après les interventions des professionnels de la santé et des différents élus, nous avons eu le plaisir avec un ancien élève, Cédric Narbaté de dévoiler la plaque au nom d'Annie Bonnet, un très très grand moment d'émotion pour tout le monde.

Pour mémoire cette réalisation est l'aboutissement d'un travail de longue haleine réalisé en coordination entre les élus locaux et les professionnels de santé.

La construction de ce pôle santé est structurante pour Naujac, car elle vise à offrir des services de soins de qualités adaptés au besoin de sa population et à favoriser l'attractivité globale de notre commune.

Plus largement, ce pôle répond à la problématique majeure de la désertification médicale, à laquelle nous sommes confrontés, comme beaucoup d'autres départements ruraux en France.

Nous remercions le docteur généraliste Gaëlle, les deux infirmières Sabrina et Carine qui sont à l'origine du partenariat avec la municipalité de ce projet médical unanimement salué, rejointes récemment par l'énergéticienne Laetitia.

Un pot de convivialité à réuni une cinquantaine de personnes, et les conversations allaient bon train sur les souvenirs d'école ainsi que la satisfaction d'avoir enfin un médecin, des infirmières, une énergéticienne et peut-être très bientôt un kinésithérapeute, dans notre pôle santé.



## NAUJAC UNE GESTION MUNICIPALE EXEMPLAIRE VOTÉE A ... L'UNANIMITÉ PAR L'ENSEMBLE DES CONSEILLERS !!!

Sud-Ouest du 13/02/2020 par Robert BOIVINET.

### **LE BUDGET DOPÉ PAR LE CAMPING !!!**

Vendredi 7 février 2020, c'était la dernière réunion du Conseil Municipal avant les élections. Il s'agissait notamment d'approuver les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2019. Tous positifs, ils ont été adoptés à l'unanimité. Le budget de la commune a fait ressortir un excédent de fin d'année de 255 563 euros, en partie dû aux bons résultats (218 897 euros) du camping municipal. « Un résultat relativement stable depuis 2015 », précise Camille Bégué, adjointe en charge du camping.

Le Maire a par ailleurs fait remarquer que la participation communale aux travaux de réfection de la RD 3 (route Lesparre-Hourtin) avait été, pour le moment, pratiquement divisée par deux, passant de 1,2 million d'euros à 650 000 euros. Quant au parc photovoltaïque prévu à proximité du centre d'enfouissement du Smicotom (Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères), il fait part de la candidature de plusieurs sociétés intéressées.

La demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) portera cette année sur l'aménagement des allées du cimetière afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, et sur leur entretien, sans utilisation de désherbant. Les travaux sont estimés à 23 934 euros HT et la subvention demandée (35 %) s'élève à 8 376 euros.

Enfin, les élus se sont prononcés favorablement, et à l'unanimité, sur l'achat de matériel à la boulangerie, Le Four à Bois de Tayac (une panetière et une vitrine), qui se trouve dans un local municipal, pour un montant de 1 000 euros.

### **AU FIL DES DOSSIERS**

#### **OUVERTURE DU PÔLE SANTÉ**

Le pôle santé Annie-Bonnet, en hommage à cette institutrice qui a enseigné vingt-cinq ans à Naujac, a été inauguré samedi 8 février. Ce local, qui appartient à la commune, héberge à ce jour quatre praticiennes : un médecin, deux infirmières et une énergéticienne.

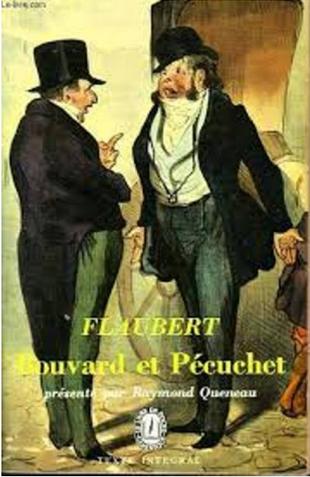
**VOIRIES** : La mairie a répondu favorablement à la demande des associations des propriétaires des lotissements Le Hameau et Le Moulin de Rigaud pour la rétrocession des voiries.

**SURVEILLANCE DES PLAGES** : Les statuts du Syndicat intercommunal pour la surveillance des plages et des lacs girondins (Sivu) ont été modifiés. Les modifications approuvées lors du conseil portaient sur sa recomposition (Arcachon, Carcans, Grayan-et-l'Hôpital, Hourtin, Lacanau, La Teste, Lège-Cap-Ferret, Le Porge, Naujac-sur-Mer, Soulac, Vendays-Montalivet, Vensac, Le Verdon-sur-Mer).



## POUR VOUS GÉLU L'A LU (et relu)

### « Bouvard et Pécuchet » Gustave Flaubert



Et si l'on se faisait un bon vieux classique ? Pas du 17<sup>e</sup> mais au moins du 19<sup>e</sup>, car publié en 1881. Gustave Flaubert, hé oui, « Madame Bovary » c'est lui, comme « Salammbô » et « L'éducation sentimentale ». Dans « Bouvard et Pécuchet », il tient la gageure d'écrire un roman humoristique, roman réussi bien qu'inachevé mais reconnu comme un véritable chef-d'œuvre. Deux petits fonctionnaires besogneux décident de se retirer à la campagne, près de Caen. Deux citadins à la campagne qui s'adonnent d'abord à l'agriculture. Ce sera un désastre. Mais ils ont plusieurs cordes à leur arc et de l'enthousiasme à revendre, ils se lancent, tour à tour, dans la philosophie, la géologie, la conserverie, la politique....Ce sera chaque fois un échec cuisant. Une véritable étude psycho-sociologique à laquelle se livre avec humour notre illustre romancier. Bouvard, petit, bedonnant et bon vivant ; Pécuchet, grand, mince et sombre, sont aussi différents que Don Quichotte et Sancho Pança, et pourtant, ces « âmes simples » se retrouvent au niveau de leurs ambitions et de leur quête. Imbus de leurs savoirs livresques, ils vont se heurter à la dure réalité des choses matérielles et chaque fois en tirer une leçon, désabusée certes, mais pas dénuée de pragmatisme. Ils sont (eux aussi !) à la recherche d'un absolu qui n'existe pas et dont pourtant ils essaient de forcer maladroitement les portes étroites. Flaubert se moque de la condition humaine avec une légèreté humoristique qu'on retrouve rarement ailleurs. Le film qui a été tiré de l'ouvrage (avec Jean Carmet en Bouvard et Jean-Pierre Marielle en Pécuchet) est une adaptation plus ou moins réussie. C'est plaisant mais ça n'a pas la profondeur de l'œuvre littéraire. Il est interdit de mourir avant d'avoir lu « Bouvard et Pécuchet ».

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac.

### Le Fil à Coudre

Armelle Marchand Geneste  
Atelier de couture retouches  
Square François Loubaney  
à  
Naujac sur mer

Tél. : 06 44 70 97 60

#### Jours et horaires d'ouverture :

**Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

**Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

**Samedi : de 9h30 à 12h30**

ASANTE YOGA  
HATHA & VINYASA  
**YOGA**  
PRANAYAMA MÉDITATION  
NAUJAC-SUR-MER, 33990, FRANCE  
POUR TOUS NIVEAUX  
€10 PAR COURS  
AMENEZ VOS TAPIS SI VOUS AVEZ, SINON NOUS EN AVONS QUELQUES UNS À PRÊTER.  
RÉSERVATION & PLUS D'INFO:  
E-MAIL: SANTA.KUODIS@GMAIL.COM TEL:0661562216  
FACEBOOK: @ASANTEYOGAMEDITATION WWW.ASANTEYOGA.FR

## REQUIEM POUR UNE VERRUE !!!

les premiers travaux de la mise en sécurité du site de St Isidore ont commencé ce samedi 15 février 2020 et seront suivis par la dépollution de la zone polluée, ainsi que de la mise en état du site pour être conforme à la réalisation du futur projet. Les équipes municipales que j'ai eu l'honneur de diriger, ont pratiquement harcelé depuis douze ans les instances responsables pour obtenir la vente par le cabinet de liquidation judiciaire, de cette friche industrielle. Désormais, le projet de tourisme, respectueux de la nature et de l'écologie envisagé par les repreneurs locaux fera très prochainement l'objet de larges communications et informations auprès des Naujacais. Dans une perspective réaliste et sensible pour préserver notre environnement, pour devenir l'objet d'une réflexion approfondie et aboutir à des réalisations, qui chercheront à s'intégrer le plus harmonieusement possible à la vie et aux aspirations de notre commune, ajoutant sans conteste une plus-value immobilière importante pour les résidents du hameau de St Isidore. Bien des années après sa fermeture (1992) le site du Flamand va enfin être débarrassé de sa verrue peu esthétique. Table rase sur le terrain mais pas sur le riche passé de cette entreprise qui fut, pendant des années, le poumon économique de Naujac-Sur-Mer. Il reste les souvenirs des anciens et les quelques documents désormais "historiques" précieusement conservés par certains.

La messe est dite !!!

Jean-Bernard DUFOURD

Maire de Naujac-Sur-Mer

Post-scriptum

Au 19<sup>e</sup> siècle, les forêts du Médoc vivent leurs heures de gloire. L'exploitation de la résine et du bois développe une activité florissante. La scierie le Flamand devient un acteur incontournable de cette économie dès sa création en 1863. Cette industrie verra son activité diminuer dans le 3<sup>e</sup> quart du 20<sup>e</sup> siècle avant de cesser toute activité en 1992. Aujourd'hui le site du Flamand de Saint-Isidore est une friche industrielle dont les derniers vestiges disparaissent visuellement les uns après les autres.





Le pôle santé est ouvert tous les jours sur rendez-vous.

Cabinet du Dr **AGBOTON-SENTENAC Gaëlle**

Tel : 05.56.09.22.89

Cabinet des infirmières **MERCIER Sabrina** et **BRIESACH Carine**

Tel : 06.46.78.17.37

**Laëtitia FERRET**, Énergéticienne

Tel : 05.33.05.56.61

## Demande d'aide pour la remise en état de votre assainissement non-collectif

### ÉTAPE 1- Suis-je éligible aux aides du département ?

Je suis propriétaire occupant de ma maison d'habitation principale vieille de plus de 15 ans.

Mon dispositif d'assainissement individuel a été jugé par le SPANC non-conforme avec obligation de travaux. Le dernier contrôle date de moins de 3 ans.

Mon revenu fiscal de référence appartient à l'une des catégories de ménages suivantes :

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence des ménages de catégorie 1	Revenu fiscal de référence des ménages de catégorie 2	Revenu fiscal de référence des ménages de catégorie 3
1	< 11 167 €	< 20 304 €	< 26 395 €
2	< 16 270 €	< 27 114 €	< 35 248 €
3	< 19 565 €	< 32 607 €	< 42 389 €
4	< 21 769 €	< 39 364 €	< 51 173 €
5	< 25 470 €	< 46 308 €	< 60 200 €
Par personne supplémentaire	+ 3 202	+ 5 821	+ 7 567

### ÉTAPE 2- Je suis éligible, à quelle aide puis-je prétendre ?

Le montant de l'aide est variable selon la catégorie de ménage à laquelle j'appartiens.

Ménage de catégorie 1	Ménage de catégorie 2	Ménage de catégorie 3
Participation à hauteur de 65% du montant HT des travaux.	Participation à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.	Participation à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.

### ÉTAPE 3 - Je suis éligible, que dois-je faire ?

Faire valider mon projet de travaux de réhabilitation par le SPANC (dossier de conception).

Faire réaliser un devis à une ou plusieurs entreprises ayant les compétences et assurances requises.

Déposer mon dossier de demande complet auprès du département.

Attendre la décision positive du département pour faire démarrer mes travaux.

### ÉTAPE 4 - Que doit contenir mon dossier de demande d'aide ?

- La lettre de demande d'aide financière (ci-jointe) datée et signée.
- Le rapport de contrôle de fonctionnement de mon installation, réalisé par le SPANC et daté de moins de 3 ans.
- Mon dernier avis d'imposition.
- Une attestation de propriété.
- Le rapport de contrôle de conception de mon projet de travaux de réhabilitation, validé par le SPANC.
- Le devis des travaux à réaliser.
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

### ÉTAPE 5 - A qui dois-je adresser mon dossier de demande d'aide ?

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**

**1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE**

**CS 71223**

**33074 BORDEAUX CEDEX**

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55  
Télécopie : 05-56-73-03-87  
Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

### SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14h/16h

### Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

### Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 12h00(adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Contact : 07.50.97.48.87

### Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

### Etat civil

#### Naissances :

Amaïa SELIER Le 27/11/2019

Louise et Zoé RISSELIN

Le 24/12/2019

Maël ROUSSEAU

Le 9/01/2020

#### Décès :

Lucien GUILMET

Le 1/12/2019

Denise GEORGES

Le 11/01/2020

**Tel : 05 56 73 00 58**  
Portable : 06 26 78 08 46



**RESTAURANT**  
BAR DE L'UNION

**Ouvert tous les midis** \*  
Les week end et en saison ouvert midi et soir  
\*Fermé le lundi



Menuiserie aluminium - PVC  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses

**ALUMINIER** **TECHNAL** **Ets SOMIREY**  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS distributeur peintures SIKKENS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
somirey@wanadoo.fr  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)

**ENTRETIEN**  
**ESPACES VERTS**  
**NAUJAC SERVICES**  
BRICOLAGE, TERRASSE, ETC  
**07 70 38 52 65**

## **LE PETIT NAUJACAIS**

**Bulletin d'information**  
**de la Commune de Naujac-sur-Mer**

Rédaction et impression

Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication

**Jean-Bernard DUFOURD**

Rédacteur en chef

**Marie-Christine BARBE**